Bourses lycées

publié le 08/06/2020

INFORMATION BOURSES :

Les demandes sont à faire si orientation en lycée général ou lycée pro public ou privé

Consultez la notice et vérifier avec le barème si vous avez droit.

Si vous avez droit aux bourses, complétez le formulaire de demande de bourse (si vous avez besoin d'un formulaire papier demandez au secrétariat du collège)

Nous restons à votre écoute.

Lien vers site du MEN : les aides au lycée

Date limite 7 juillet

formulaire_de_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_ (PDF de 366.8 ko)
notice_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_pdf_2_ (PDF de 231.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.